



## ● Montlivault : bonne graine d'apprenti

Clément Jolly, apprenti au restaurant gastronomique du chef étoilé, Christophe Hay, « La Maison d'à Côté », a remporté le 13 mars le concours « Jeunes apprentis Val de Loire », organisé par le groupe Bénard, entreprise de fabrication, d'installation et du commerce de matériels pour les professionnels de la restauration. La compétition vise à promouvoir, comme son nom le laisse présager, les jeunes apprentis cuisiniers. Il les aide ainsi à dépasser leur capacité en élaborant une recette créative et technique en 2h30. Clément Jolly a lui brillé pendant cette épreuve avec sa recette de poulette de Racan, suprême rôti, cuisse en farce fine, carottes au safran, légumes et jus à la moutarde d'Orléans.